

Neuchâtel, le 30 septembre 2024

## Bientôt le premier coup de pioche pour valoriser le cœur historique de Peseux

**A partir du 21 octobre et pendant toute l'année 2025, un grand chantier va démarrer au centre de Peseux. Avec une double finalité : installer le chauffage à distance (CAD) et autres conduites souterraines, puis procéder à l'aménagement définitif de la place de la Fontaine, la rue du Temple et les rues adjacentes. Ce projet de requalification de l'espace public prévoit une zone de rencontre bordant des espaces piétonniers végétalisés. L'objectif est de valoriser le patrimoine historique et la sociabilité, tout en utilisant au mieux les eaux de pluie. Le marché sera déplacé devant la Maison de commune dès le 18 octobre aux horaires habituels.**

La requalification du centre de Peseux va pouvoir démarrer dès le 21 octobre. Ce projet urbanistique, adopté en 2020 par l'ancienne commune de Peseux à la suite d'une démarche participative, a été affiné dans le cadre de la commune fusionnée en intégrant la rénovation des conduites souterraines et l'installation du CAD. La procédure de permis de construire, bloquée par des oppositions pendant trois mois, a finalement abouti grâce à un dialogue constructif entre les services et les acteurs du quartier.

Le chantier s'avancera du sud au nord en partant du carrefour entre les rues du Lac et Jâmes-Paris. C'est là, à l'angle de la [nouvelle bibliothèque de Peseux](#), que commencera la zone de rencontre. Le schéma de circulation ainsi que le stationnement évolueront en fonction de l'avancée des travaux. Dès le 18 octobre, le marché du vendredi matin sera déplacé sur le parvis de la Maison de commune, selon les horaires habituels.

### Chaille, pavés des Alpes et végétation

A la suite des travaux d'infrastructures, le réaménagement urbanistique ambitionne de faire de Peseux une centralité majeure de la commune. La place de la Fontaine aura une partie sur laquelle il sera possible de circuler au régime de zone de rencontre (20 km/h). L'autre partie consistera en un espace piétonnier revêtu de chaille stabilisée et bordé de pavés en grès suisse des Alpes. De petits canaux d'irrigation permettront de diriger les eaux pluviales vers les espaces de végétation. En tout, quelque 60 arbres seront plantés entre le sud et le nord de la Grand-rue, ainsi que du mobilier urbain

placé de sorte à bénéficier d'un maximum d'ombrage. Du côté de la rue du Temple, un nouvel écrin de verdure rappellera le jardin historique du temple du Peseux.

*« Nous sommes fiers de donner le premier coup de pioche pour cette réalisation qui rendra à Peseux la beauté de son centre historique et permettra aux habitant-e-s de se retrouver sur une nouvelle place ; ce morceau de ville qui respirera à nouveau illustre notre projet de territoire et le futur Plan d'aménagement local, et s'inscrit pleinement dans le développement annoncé des communes parties à notre fusion »,* a souligné la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, responsable du développement territorial.

## Un ancien puits revalorisé

Le projet préserve l'offre de stationnement telle que votée par les anciennes autorités de Peseux. A l'issue des travaux, entre la rue du Lac et la rue du Temple, 15 places seront maintenues pour les véhicules plus une place pour personnes à mobilité réduite, ainsi que 40 places pour vélos et 4 pour les deux-roues motorisées. Pendant la période des travaux, les flux de circulation et l'offre de stationnement seront conditionnés par les différentes phases de chantier. Des informations seront régulièrement données sur le site de la Ville et par d'autres moyens de proximité.

A noter encore qu'un ancien puits du 18<sup>e</sup> siècle avec une structure de voûte intacte et enterré sous la place de la Fontaine, sera préservé et si possible mis en valeur dans le cadre du projet. *« Ce puits sera le symbole de cette opération de valorisation du patrimoine historique de Peseux - dont le nom dérive d'ailleurs de « puits » - et du concept de « ville éponge » visant à valoriser les eaux de pluie comme ressource pour la stocker et l'utiliser pour l'arrosage des arbres »,* a précisé l'urbaniste communal Philippe Carrard, chef du Service du développement territorial en charge du projet.

→ **Suivez l'actualité de ce projet sur [www.neuchatelville.ch/centre-de-peseux](http://www.neuchatelville.ch/centre-de-peseux)**

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15

